

Conseil régional Provence-Alpes-Côte -d'Azur  
Séance Plénière du 12 décembre 2014  
Rapport n° 65 : Risques naturels majeurs - intempéries dans le Var et les Alpes-Maritimes.  
Intervention de Christian DESPLATS au nom du groupe Europe-Ecologie/Les Verts/ Partit Occitan :

« Non,  
Monsieur le Président, Mes chers collègues,  
Non malheureusement, les inondations qui viennent de toucher notre Région, le Var et les Alpes-Maritimes, ne sont pas des catastrophes naturelles...  
Ce n'est pas moi qui le dit, mais c'est un éminent journaliste du Monde, Hervé Kempf, aujourd'hui directeur de la revue Reporterre, qui l'écrit.  
Et comme nous autres écologiques sommes fatigués de prêcher dans le désert pour expliquer que ces drames sont la conséquence de la bétonisation incontrôlée des terres, de l'étalement urbain, des remblaiements intempestifs, de la disparition des zones humides... Je vais laisser la parole à deux sénateurs, l'un UMP des Alpes-Maritimes -Louis Nègre-, l'autre socialiste du Var -Pierre-Yves Collombat-, qui , dans leur rapport de 2012 sur « les inondations dans le Var et le Sud-Est de la France » dont je vous recommande la lecture, écrivaient :  
« L'urbanisation s'y est développée sans aucune prise en compte du risque inondation : des terrains inondables sont lotis, de vastes surfaces sont imperméabilisées de manière artificielle, ... Et ces deux sénateurs pas particulièrement écolos d'ajouter : « Les autorisations de construire ont été délivrées sans véritable prise en considération du risque inondations ou, plus exactement, avec une prise en considération à éclipses bien incapable de contenir « la soif de construire » pour reprendre l'expression de la Cour des comptes.... La mise en place d'un PLU est l'exercice politique le plus à risque dans le Var, comme partout où la pression foncière est forte ».  
Et pour ceux qui ne comprendraient pas tout à fait, nos deux sénateurs devenant carrément gauchistes de poursuivre : Si « la soif de construire » a pu facilement trouver à s'épancher dans le Var, il n'explique pas l'origine de cette soif. Que ce soit l'argent est si peu un secret qu'on s'étonne que le boom immobilier ait pu prospérer sans encombres aussi longtemps. Que l'on sache, pas de procès marquant ou de sanction électorale pour fait de bétonnage illégal et dangereux ».

Alors, Monsieur le Président, mes chers collègues,  
Dans ce contexte, notre groupe votera bien entendu pour l'attribution d'aides exceptionnelles pour les habitants, artisans et agriculteurs victimes de cette bêtise absolue.  
Mais il s'opposera fermement à toute attribution d'aides exceptionnelles à des collectivités dont les maires ont refusé de contribuer aux actions de prévention mises en oeuvre par les syndicats de rivières, se sont opposés à la mise en oeuvre de PPRI ou de PAPI dont nous parlerons tout à l'heure ou ont délivré des

permis de construire en zone inondables, avant d'aller pleurnicher devant les caméras pour dire que c'est la faute à pas de chance. Ceux-là ne méritent en effet, comme l'ont souligné nos deux sénateurs, que sanctions pénales ou électorales ! »

-----  
Ceux d'entre vous qui sont attentifs aux interventions prononcées dans cette enceinte auront sans doute remarqué que je viens de reprendre mot pour mot le discours fait devant vous le 21 février dernier dans les mêmes circonstances.

Et je crains de devoir encore le relire une ou deux fois par an tant ces inondations et les drames qu'elles engendrent risquent de se reproduire de plus en plus fréquemment .

Alors, pour ceux qui n'auraient pas bien compris, ou qui font semblant de ne pas comprendre, et pour la mémoire des victimes, je vais être plus clair :

- Honte aux maires qui s'opposent ou manifestent dans la rue contre les Plan de prévention des inondations qui interdisent de construire en zones inondables, ou refusent aux Syndicats de rivière les crédits nécessaires à la lutte contre les inondations, et ce quelques semaines avant les tragiques inondations de 2010 !

- Honte aux maires du littoral varois qui, après avoir délivré à tour de bras depuis trente ans des permis de construire en zone inondables, demandent aujourd'hui des dérogations à la loi pour réparer leurs bêtises !

- Honte aux élus niçois qui veulent bétonner la plaine du Var au prétexte d'une EGO – Vallée !

- Honte aux élus arlésiens qui s'entêtent, au mépris de la loi sur l'eau, à vouloir passer une autoroute dans des zones humides au sud de la ville, au risque d'aggraver l'aléa d'inondations !

- Honte à toutes celles et ceux qui accusent l'anguille de leurs propres incuries et turpitudes !

J'ai les noms... la prochaine fois je pourrai vous les donner !

Je vous remercie..